

Restructuration des Mails d'Orléans : une alternative à « l'aveuglement » de Grouard !



magcentre.fr/340474-restructuration-des-mails-dorleans-une-alternative-a-laveuglement-de-grouard/

16 juin 2025

lundi, 16 juin 2025

L'ancien maire Jean-Pierre Sueur refuse le projet validé curieusement sans réserve par la commission d'enquête publique. Il propose une autre dimension mieux respectueuse de l'urbanisme local, de l'environnement et du futur de la ville. Un engagement appuyé par la plupart des maires de la métropole et par la gauche locale.



Place d'Arc nouveau cœur d'Orléans. Photo Richez et Associés

Par Jean-Jacques Talpin.

« *C'est un projet qui engage l'avenir d'Orléans pour les prochaines décennies au moins jusqu'à la fin du siècle, alors on peut prendre son temps, réfléchir et pas faire n'importe quoi !* » Jean-Pierre Sueur, l'ancien maire socialiste (1989-2001), n'en démord pas : « *le projet actuel est mauvais et ne résoudra aucun des problèmes de l'agglomération* ». Il est même allé le dire en tête-à-tête à Serge Grouard qui n'a pas bougé d'un millimètre sur ses positions, pressé qu'il est d'adopter le projet avant les municipales de mars 2026 dont les Mails représenteront la colonne vertébrale. Serge Grouard a pour cela trouvé un allié complaisant et de poids : la commission d'enquête publique qui vient de rendre un « *avis favorable et sans réserve au projet* ». Cette commission souvent composée de fonctionnaires retraités venant mettre un peu de beurre dans leurs épinards valide donc ce projet sans aucun bémol, sans la moindre critique, petit doute ou recommandation.

Une consultation peu suivie

Une position surprenante, voire bizarre, pour tous ceux qui suivent les grands projets urbains avec des avis de ces commissions d'enquête généralement critiques et accompagnés de nombreuses réserves et recommandations. Jean-Pierre Sueur s'en souvient encore avec son projet de la première ligne de tram...

La commission d'enquête valide donc « *indiscutablement* » ce projet comme si la messe était dite et comme si tout dialogue était vain. M. Sueur a d'ailleurs présenté son projet alternatif à cette commission qui l'a renvoyé dans ses cordes. Mais le peu d'habitants de la métropole qui se sont exprimés lors de la consultation publique ont pourtant émis des critiques tout comme les maires des 27 communes : ceux de gauche qui rejettent la copie de Serge Grouard comme ceux de droite et du centre menés par le maire d'Olivet Matthieu Schlesinger qui ont refusé, à ce stade, d'apporter leur soutien au dossier orléanais... mais financé par la Métropole. En fait, sans surprise, une seule ville a dit oui au projet : bien sûr Orléans...

« Comment la gauche a transformé Orléans ? »

On verra d'ailleurs ce jeudi 19 juin, lors de la séance de la Métropole, quelle sera la position des différents élus. Le projet sera notamment examiné et en particulier le Projet Urbain Partenarial avec le groupe Carmila-Carrefour qui finance l'opération à hauteur de 6 millions en plus des 40 millions consacrés à l'extension du centre commercial Place d'Arc.

« *J'aime cette ville, j'ai participé à sa transformation* », insiste Jean-Pierre Sueur qui préface un livre qui sera publié à l'automne prochain par l'ancien adjoint à l'urbanisme Antoine Prost et intitulé « Comment la gauche a transformé Orléans ». Comme maire et ministre, M. Sueur s'est aussi fait urbaniste et a consacré plusieurs ouvrages au développement des villes.

Des Champs Élysées à l'Orléanaise

Mais alors quel est son projet qui refuse notamment le dossier Grouard en ce qu'il conserve « *l'autoroute urbaine des mails* » avec la disparition de la trémie Place d'Arc et la création d'un parking souterrain dans le quartier Jaurès ? S'appuyant sur l'ouvrage et le projet « Orléans sur Loire » élaborés par l'ancien responsable socialiste Michel de la Fournière en 1983, il propose de regrouper les quatre voies de circulation au centre des Mails contrairement au maire qui veut réaliser l'inverse. Cela permettrait ainsi de dégager de chaque côté, tout au long du front urbain, des espaces verts et de convivialité, des circulations douces et piétonnes sur une largeur de 20 à 25 mètres. Bref, il s'agit de créer des Champs Élysées à l'Orléanaise. De même, il propose de maintenir et même d'approfondir la trémie de Place d'Arc en conservant le plateau piétonnier que le projet Grouard veut supprimer. « *Il faut créer, insiste M. Sueur, une vaste place au débouché de la rue de la République car quel*

sens cela aurait-il que les piétons débouchent sur quatre voies de circulation sans accès direct à Place d'Arc, à la gare et au tram. Ce serait une aberration totale », constate l'ancien maire.

Le référendum de mars 2026...

Son esquisse aurait même l'avantage d'être moins coûteuse sans besoin de modifier le tracé de ligne de tram comme le prévoit M. Grouard.

Autre différence de taille : la programmation des travaux ! Serge Grouard, qui veut forcer le destin et marquer l'histoire de la ville, veut réaliser le chantier d'un seul tenant entre place d'Arc et la Loire entre 2026 et 2030, soit totalement au cours de son éventuel prochain mandat. « *Mais l'enjeu est trop important pour bâcler le dossier en un temps record*, souligne Jean-Pierre Sueur. C'est un projet qui doit se faire en 2 ou 3 mandats, pour des raisons financières et de perturbations de la vie des habitants ». Il propose pour cela de réaliser simplement le tronçon-théâtre Place d'Arc au cours du prochain mandat 2026-2032. Quitte d'ailleurs à relancer des études. « *Où sont les études préalables, où est le grand concours d'urbanisme qui serait indispensable* », questionne-t-il. Et de rappeler que la réalisation de la première ligne de tram avait fait l'objet de cinq concours d'urbanisme. Rien de tout cela pour Serge Grouard. En fait, le véritable référendum sur ce projet aura lieu en mars 2026 quand les Orléanais pourront délibérer sur un projet qui peut révolutionner leur ville et leur vie...

Plus d'infos autrement :

Requalification des mails historiques d'Orléans : Olivet est contre !



Commentaires

Toutes les réactions sous forme de commentaires sont soumises à validation de la rédaction de Magcentre avant leur publication sur le site. Conformément à l'article 10 du décret du 29 octobre 2009, les internautes peuvent signaler tout contenu illicite à l'adresse redaction@magcentre.fr qui s'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la suppression des dits contenus.

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. En savoir plus sur la façon dont les données de vos commentaires sont traitées.